

Angoulême

VOTRE BULLE
D'INSPIRATION

RESTAURATION MUNICIPALE

*La ville s'engage pour la qualité
des repas de vos enfants !*

*Pour une restauration de qualité,
toujours accessible !*

La restauration de la ville d'Angoulême, c'est



31

Restaurants
scolaires &
7 restaurants
crèches



70

cuisinières et
cuisiniers



35

Cuisines



3200

Repas servis/jour



98%

De plats
«fait maison»

Retrouvez les menus (scolaires, crèches et centres de loisirs) ►



La qualité est notre priorité

2005 : Prix de la Marianne d'Or pour la qualité de la restauration scolaire de la ville.

2008 : Signataire du programme National Nutrition Santé (PNNS).

2013 : Charte Bien Manger à l'École.

2020 : Mise en place des objectifs de la loi EGalim : 50% de produits sous signe de qualité (SSQ), dont 20% de produits biologiques.

Depuis 2021 : Obtention du Label Territoire bio engagé.

2022 : Prix « coup de coeur », décerné par l'association Un plus bio, pour la politique agricole et environnementale de GrandAngoulême.

2025 : Renouveau du programme National Nutrition Santé (P.N.N.S)

Une qualité qui a un prix

Le choix de la **qualité** malgré l'**inflation du coût des denrées alimentaires** a entraîné une nette augmentation du budget alimentation pour la ville.



Nos données EGalim 2024

> **52,7% de produits Sous Signe de Qualité dont 29,3% de Bio**

En janvier 2024 :



Qui paye quoi à la restauration scolaire ?

En 2024



* En fonction du quotient familial

Votre participation

1€ à 4,82€*

Soit de 9,43% à 45,47%

Participation Ville

5,78€ à 9,60€*

Soit de 54,53% à 90,57%